

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz.
Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 113

Artikel: Les meilleurs films, les meilleurs acteurs...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-735118>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



VII. Jahrgang · 1942
Nr. 113 · Oktober

Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 10.—, halbjährlich Fr. 5.—
Parait mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 10.—, 6 mois fr. 5.—
Druck und Verlag: E. Löpfe-Benz, Rorschach — Redaktion: Theaterstraße 1, Zürich

Les meilleurs films, les meilleurs acteurs ...

Prix et Plébiscites.

La pratique américaine de désigner chaque année les «meilleurs films» et les «meilleurs acteurs» semble se généraliser. Partout, cinéastes, critiques et spectateurs sont appelés à exprimer leur opinion sur la production nationale et internationale, sur les films projetés durant la saison passée et sur les vedettes dont ils ont le plus apprécié les interprétations. C'est une véritable mode, mais une mode assez utile aux directeurs des cinémas. Car ces votes et «plébiscites» reflètent l'opinion publique, du moins dans une certaine mesure. De plus, ils sont un sujet de réelle satisfaction pour les amateurs du bon film; car, à peu d'exception près, le public choisit non pas les films et vedettes dits populaires, mais les grandes productions artistiques et des acteurs dignes de leur art.

Rappelons à cet égard que le grand prix de l'*Académie d'Hollywood* — la plus haute récompense dans le monde du cinéma — a été attribué cette année au film *«How Green Was My Valley»* (Qu'elle était verte ma Vallée) de *John Ford*, pour la troisième fois lauréat de l'Académie, et ceux des meilleurs acteurs à *Joan Fontaine* (pour *«Suspicion»*) et *Gary Cooper* (pour *«Sergeant York»*).

De leur côté, la grande majorité des 548 critiques américains — invitée par le *«Film Daily»* à désigner les meilleurs des films dont la sortie générale eut lieu en 1941 — s'est déclarée pour *«Gone With the Wind»* de *David O. Selznick* et *Victor Fleming* (primé par l'Académie en 1938/39) et *«Sergeant York»* de *Jesse L.*

Lasky. Parmi les acteurs, ils ont choisi *Gary Cooper*, interprète principal de ce dernier film, et *Vivien Leigh*, vedette de *«Gone With the Wind»*, puis *Orson Welles*, *Clark Gable*, *Bette Davis* et *Katherine Hepburn*.

Les critiques de *New York*, par contre, ont réservé la première place à *«Citizen Kane»* d'*Orson Welles*, tout en conférant le prix du meilleur metteur en scène à *John Ford*, pour *«How Green Was My Valley»*; quant aux meilleurs acteurs, leur opinion confirme le jugement de l'Académie d'Hollywood.

Le *«National Board of Review»* considère, lui aussi, *«Citizen Kane»* comme le meilleur film de l'année 1941 et le meilleur film américain, mais il distingue également *«How Green Was My Valley»* et *«Sergeant York»*; le meilleur film étranger présenté aux Etats-Unis durant 1941 est, selon l'avis du Conseil, *«Pépé le Moko»* avec *Jean Gabin*, et le meilleur documentaire, le film britannique *«Target For Tonight»* (projété entre temps également en Suisse).

Les films et vedettes américains sont aussi préférés de ce côté de l'Océan. La preuve en est le plébiscite des *critiques portugais*, dont les résultats viennent d'être publiés dans la revue *«Filmage»*, de Lisbonne. Nos confrères désignent comme meilleurs réalisateurs *William Wyler* (deux citations, en première et quatrième place), *Mitchell Leisen*, *Edmund Goulding*, *Clarence Brown* (deux citations), *Orson Welles*, *Frank Capra*, *Preston Sturges* et *Michael Curtiz*. L'actrice préférée est *Bette Davis* citée, pour trois interprétations dif-

férentes, en première, seconde et cinquième place, suivie de *Joan Fontaine*, *Katherine Hepburn* et *Vivien Leigh* (deux citations); en tête des acteurs se trouvent *James Stewart*, *Walter Brennan* (deux citations), *Orson Welles* et *Spencer Tracy*. (Nous serions curieux de connaître les avis des critiques suisses et suédois qui, eux aussi, ont l'occasion de voir les meilleures productions américaines et européennes.)

Mais n'oublions pas la *voix du peuple*, dont nous n'avons guère besoin de souligner l'importance. Le vote le plus intéressant à ce sujet est peut-être celui organisé récemment par le *«Radio City Music Hall»* de *New York*, qui a donné des résultats bien significatifs. Appelés à désigner les dix films préférés, les spectateurs de cette salle immense ont choisi (selon *«Ciné-Suisse»*) dix films d'une haute tenue artistique, presque tous des chefs-d'œuvre : *«Mrs. Miniver»* de *William Wyler* (avec 80,4 % des voix), *«Gone With the Wind»* de *Victor Fleming*, déjà plus ancien (77 %), *«How Green Was My Valley»* de *John Ford* (72,1 %), *«Good Bye, Mr. Chips»* de *Sam Wood* (62,6 %) — vote doublement important après tant d'années — *«Rebecca»* d'*Alfred Hitchcock* (61,9 %) et plusieurs films déjà assez anciens, *«Wuthering Heights»* (Les Hauts de Hurlevent) de *William Wyler*, avec 46,4 %, *«The Good Earth»* (Visages d'Orient) de *Sidney Franklin*, avec 41,7 %, *«Philadelphia Story»* (Indiscrétions) de *George Cukor*, avec 37 %, *«Boys Town»* (Des Hommes sont nés) de *Norman Taurog*, avec 36,9 %, et *«Mr. Deeds Goes to Town»* (L'Extravagant Mr. Deeds) de *Frank Capra*, avec 36 %. Y a-t-il une meilleure preuve du goût et de la fidélité du grand public, des impressions inoubliables que laissent les visions fugitives d'un film ?

La place dominante du film américain se confirme aussi dans les votes du public

de deux pays européens. Les lecteurs de « Ciné-Suisse » et de la « Schweizer Filmzeitung », on s'en souvient, ont donné la palme, parmi les films étrangers, à dix films américains, dont « Nuits d'Argentine », « Le Pont de Waterloo », « Des Hommes sont nés » et « Rebecca » aux premières places; et à l'exception de Zarah Leander et de Danielle Darrieux, occupant les 6^e et 8^e places des actrices, et de Jean Gabin nommé 10^e des acteurs, toutes les vedettes choisies sont d'Hollywood.¹

A ces votes viennent s'ajouter ceux des lecteurs de la grande revue londonienne « Picturegoer », désignant chaque année les dix meilleures créations masculines et féminines de la saison passée. Au premier

rang ils placent Greer Garson — candidate au futur prix de l'Académie d'Hollywood — suivie de Vivien Leigh, Olivia de Havilland, Bette Davis, trois fois nommée, Joan Crawford, Lana Turner, Mary Astor et Deborah Kerr. Parmi les hommes sont distingués Laurence Olivier, classé premier et quatrième, Eric Portman, Robert Newton, Charles Boyer, à la cinquième et sixième place, Anton Walbrook, Leslie Howard, Walter Pidgeon et Nelson Eddy. (Ici également, nous aimerions beaucoup connaître l'opinion du public suédois.)

¹⁾ cf. « Film Suisse », août 1942 p. 34.

« Gestapo », « Les Confessions d'un Espion Nazi » et le film britannique « Le Lion des Ailes » — et non seulement des films patriotiques tournés en France au début de la guerre, mais aussi bien des films jugés « immoraux » ou qui furent simplement réalisés par des cinéastes non-aryens ou des cinéastes qui ont quitté le pays. (Nombre des films interdits sont d'ailleurs projetés en Suisse, sans que notre censure pourtant assez sévère pense que la moralité du peuple en souffrirait.)

Pour caractériser l'ampleur de ces mesures, nous voudrions noter ici, dans l'ordre alphabétique, quelque titres des films interdits :

- A l'Ouest rien de Nouveau
Amitié Franco-Belge
Amok
Big Parade
Blockade
Canada (March of Time)
Cavalcade
Club de Femmes
David Golder (avec Harry Baur)
Dédé la Musique
De Mayerling à Sarajevo
Dernière Jeunesse
Derrière la Façade
Deux Empires, une Force
Deuxième Bureau
Double crime sur la Ligne Maginot
Entente Cordiale (de Marcel L'Herbier)
Foch
Fräulein Doktor
Gueule d'Amour (avec Jean Gabin)
Gunga Din
Haines de Races
Ignace (avec Fernandel)
J'Accuse (d'Abel Gance)
Je t'attendrai
Jenny
L'Equipage
L'Hôtel du Nord (de Marcel Carné)
L'Or du Cristobal
La Bête humaine (de Jean Renoir)
La France est un Empire
La Garçonne
La Grande Illusion (de Jean Renoir)
La Guerre des Ondes
La Maison du Maltais
La Marseillaise (de Jean Renoir)
La Règle du Jeu (de Renoir)
La Reine Victoria
La Route Impériale
La Rue sans Joie
Le Dictateur (avec Charlie Chaplin)
Le Jouer d'Echecs (avec Françoise Rosay et Conrad Veidt)
Le Jour se lève
Le Président Lebrun à Londres
Le Quai des Brumes (de Marcel Carné)
Le Roman de Werther
Le Ruisseau (avec Françoise Rosay)
Le Soldat inconnu vous parle
Les Bas-fonds (avec Jouvet et Gabin)
Les Otages
Les Quatre Plumes Blanches
Les Trois Lanciers du Bengale
Liliom

Nouveaux Bouleversements du Cinéma Français?

Il y a deux mois déjà, une réunion très importante s'est tenue à Marseille, mais aujourd'hui encore on ne cesse d'en parler dans les milieux cinématographiques. Car c'est à cette occasion que M. Roger Richebé, membre du Comité Directeur du COIC., a exposé les mesures envisagées par le gouvernement Laval qui, semble-t-il, pourront être décisives tant pour la production que pour la distribution et l'explotation des films.

Le cinéma français qui, depuis deux ans, cherche en vain stabilité et équilibre, paraît être à la veille de nouveaux bouleversements. Car ces mesures ne prévoient pas seulement une réorganisation de la production, une plus forte concentration des sociétés de production et de distribution, une nouvelle réglementation des conditions de location, pour les documentaires surtout, le transfert à Paris de la censure cinématographique, mais aussi le retrait du marché français de tous les films d'origine américaine.

Avant même de prendre une forme précise, ces mesures inquiètent la corporation et provoquent, comme le remarque la revue « Cinéma-Spectacles », une vive « animation » du marché cinématographique. Les distributeurs de films américains tiennent à faire exécuter le plus grand nombre possible de contrats, et les directeurs de cinémas cherchent à écouter la plus grande partie des films américains pour ne pas être obligés de payer des films qu'ils ne pourront plus passer. En conséquence, on « décale » les autres films et joue des films américains tant qu'on peut encore le faire. On ne voit d'ailleurs pas très bien, comment le marché français pourra se passer de ces films, même en important davantage encore des films allemands et italiens.

Par décision du Comité de Direction du COIC., les taux de pourcentage de lo-

cation de films ont été de nouveau modifiés à partir du 2 septembre dernier. D'après le texte du décret, ceux-ci peuvent être librement débattus entre les parties « à l'intérieur d'un minimum fixé à 25 % et d'un maximum fixé à 50 % du programme complet. Toutefois, pour les films projetés plus de deux ans après la date de première sortie d'exclusivité, le minimum est ramené à 20 %. Si le taux applicable dépasse 30 %, il pourrait être ramené à ce niveau, lorsque la recette de la semaine n'atteint pas 6000 francs; le minimum garanti ne pourra cependant pas être de moins de 600 francs.

Plus importants encore sont les changements survenus dans le régime des actualités. Les deux journaux filmés, les « Actualités Mondiales » de l'Alliance Cinématographique Européenne (UFA) pour la zone occupée, le Journal Pathé-Gaumont pour la zone non-occupée et l'Empire, seront remplacés par un journal filmé unique : « France Actualités »; composé de reportages des deux zones et de l'Empire et projeté chaque semaine sur tous les écrans du territoire national.

La projection des actualités, dans la première partie du programme et droit avant le grand film, reste obligatoire. Les « tarifs homologués des locations en format standard » sont fixés par le Commissaire du gouvernement à 3 % sur les recettes nettes en passage simple, à 2½ % « en triplage ».

Le COIC. a publié, enfin, une nouvelle liste des films interdits, datée du 1^e septembre 1942. Il en ressort que 365 (!) films sont interdits en France, sans compter les innombrables films anciens retirés du marché. Parmi eux il n'y a pas seulement des films politiques qui, pour des raisons par trop évidentes, ne peuvent plus être joués — tels que « Hitler m'a dit », « Après Mein Kampf — mes crimes »,